

L'École au défi du socle

Porteur depuis longtemps de la revendication d'un socle commun de connaissances et de compétences, le SE-UNSA se mobilise pour exiger une mise en œuvre de qualité à la hauteur des enjeux.



2



Entretien
avec F. Dubet

5



La scolarité
obligatoire

9



L'expérience
Clisthène



Créer un lien social est un des objectifs du socle commun, à l'école...

Le socle, un impératif de justice sociale

Alors que le socle commun doit se mettre en place à l'École et dans les esprits, nous nous sommes entretenus avec François Dubet. Professeur de sociologie à l'université de Bordeaux, il défend l'acquisition pour tous des compétences essentielles.



L'Enseignant : vous avez défendu le principe du socle commun au moment de l'élaboration de la loi d'orientation de 2005. Pour quelles raisons ?

François Dubet : Pour deux raisons :
• D'abord pour une raison de justice et d'intégration sociales. On ne peut juger de la valeur d'un système scolaire que si l'on tient compte de la situation des plus faibles des élèves. Il ne s'agit pas simplement de produire une élite brillante. La question fondamentale est de savoir quelles sont les compétences que les plus faibles ont pu acquérir. C'est beaucoup plus difficile d'obtenir une masse d'élèves maîtrisant les compétences essentielles que de dégager une minorité de très bons élèves. En France, on accepte l'idée d'un salaire minimum, d'un niveau de santé élémentaire, de conditions élémentaires de logement... Étran-

gement, c'est un raisonnement qui ne passe pas facilement dans le monde scolaire, beaucoup trop méritocratique. Notre tradition scolaire française consiste à dire : « nous proposons à tous les enfants d'accéder à ce qu'il y a de mieux, d'accéder à l'élite et s'ils n'y parviennent pas, ce n'est pas notre responsabilité majeure ». Les programmes du collège sont toujours définis par l'excellence. En conséquence, les élèves sont mesurés en fonction de la distance qui les séparent de cet idéal. J'ai la conviction qu'une société est d'autant plus équitable et économiquement dynamique que le niveau moyen de sa population est élevé. Il ne s'agit pas que de produire des savants ou des élites. Il faut renverser les raisonnements !

Dans l'école élémentaire d'autrefois, les instituteurs visaient une sorte de

socle commun. On n'imaginait pas que tous les élèves feraient des carrières scolaires formidables et cela a eu d'assez bons résultats. Les élèves savaient un certain nombre de choses considérées comme élémentaires. Mais avec la secondarisation de la totalité du système, on a changé de modèle et on est allé vers une excellence scolaire pour tous que défendent évidemment les enseignants. Ils la défendent d'autant mieux que cette excellence est celle de leur propre discipline, de leur propre formation et peut-être, d'une certaine façon, de leurs propres enfants...

• Le second élément qui légitime le principe du socle, c'est qu'une École publique ne se justifie véritablement que si elle crée quelque chose de commun à toute une société. Je crois qu'aujourd'hui nous entrons dans une société extrêmement fractionnée socia-



Ouverture

Garantir à tous les élèves, et surtout aux plus faibles, l'acquisition des compétences indispensables pour s'insérer dans notre société et vivre en citoyen libre et responsable, c'est la mission de l'École publique ! Il s'agit là à la fois d'une question de justice et de cohésion sociale.

Qui dit « socle commun », dit scolarité commune jusqu'au terme de la scolarité obligatoire : l'École doit donc se donner les moyens de faire progresser tous les élèves ensemble. Dans la « société de la connaissance », l'objectif de l'École n'est plus de faire émerger des élites, mais bien d'élever le niveau moyen de qualification d'une classe d'âge. Or, notre système éducatif est fondé sur la sélection et la formation des élites.

Comment en sortir ? Par une nouvelle approche de la définition des contenus de la scolarité obligatoire, par une conception des apprentissages et de l'évaluation centrées sur les compétences à acquérir et par une organisation plus souple des enseignements, permettant de prendre mieux en compte les différences interindividuelles. Nous devons enfin penser l'École dans la continuité.

Il est grand temps de prendre acte de la réalité d'une scolarité commune de trois à seize ans.

Claire Krepper



...comme au collège.

lement, culturellement, et soumise à une influence croissante des médias. Dans ce contexte, se pose vraiment la question de savoir ce qu'on doit donner en commun à tous les élèves, indépendamment de leurs performances scolaires. Faire acquérir un socle commun, c'est créer un lien social entre tous les enfants d'une même classe d'âge, quelle que soit leur trajectoire ultérieure. Aujourd'hui, nous avons des programmes d'enseignement ambi-

ieux. La plupart des élèves ne peuvent pas les atteindre. On leur propose donc de faire du soutien scolaire pour qu'ils rattrapent le train qu'ils n'ont pas pris. En général, ils le rattrapent assez peu. Moi je pense qu'il faudrait faire le contraire.

On doit s'assurer que tous montent dans le train, ce qui ne doit nullement empêcher certains d'aller plus loin et plus vite. Mais cela ne va pas être aux dépens de ce que tous les élèves savent faire.

Donc en fait, vous militez pour l'absence de compétition tant qu'on est dans la scolarité commune ?

F. D. : Je suis pour qu'on suspende la compétition et l'orientation tant que l'on est dans la scolarité commune. Je suis d'ailleurs bien triste de voir qu'on a une sorte de secondarisation générale du système qui fait que le modèle secondaire, compétitif par nature, a envahi le collège et commence même à gagner l'école élémentaire, voire la ►



Interview

maternelle... Il y a un durcissement général de la compétition et de la sélection dont on peut se demander si elle est vraiment utile socialement parce que demain tous ces gamins, qu'ils soient bons ou mauvais élèves, seront dans la société ! Aujourd'hui, tout le monde vous dit, grosso modo, on a un système scolaire formidable pour la moitié des gamins. Dans une sélection, il y a fatalement des vaincus. Moi, ce qui m'intéresse, c'est plutôt le sort des vaincus.

Quel rôle la formation des enseignants joue-t-elle dans cette situation ?

F. D. : Pour les enseignants, je conçois à quel point c'est difficile. Ils ont consacré quatre, cinq ans d'études supérieures à se spécialiser pour atteindre un haut niveau dans une discipline et on leur dit : ce haut niveau, au fond, n'est que la garantie de votre qualité, il n'est pas ce que vous devez enseigner aux élèves. Beaucoup d'enseignants ont alors le sentiment que l'on s'est moqué d'eux. Que les enseignants soient des gens d'un bon niveau scientifique et intellectuel, c'est plutôt une bonne chose mais la difficulté, c'est de leur faire comprendre que lorsque l'on est dans une école de masse, ce n'est plus ça le problème. Le monde de l'École se raconte un peu trop de fables de mon point de vue. En France, nous sommes écrasés par la nostalgie, par le discours sur la baisse du niveau... C'est un peu comme si, au fond, on avait tous dans la tête une sorte d'école d'autrefois, de lycéens savants, de collégiens vertueux, etc, et qu'on ait oublié qu'à cette époque, il y avait seulement 10% de lycéens, 40% de collégiens et qu'on est passé à 100% de collégiens et quasiment à autant de lycéens. Par conséquent, il faut renoncer à cet imaginaire.

Ce qui est intéressant dans le concept de culture commune, c'est que ça oblige les responsables politiques à dire ce qu'ils attendent de l'École. Jusqu'ici, l'École française attend tout et n'exige rien. Moi je préférerais une École qui attende beaucoup moins mais qui exige ce qu'elle attend. On attend les programmes, la formation



Nous sommes écrasés par la nostalgie, par le discours sur la baisse du niveau.

des maîtres, on attend que les gamins aient un sens littéraire très développé. En attendant, on n'exige pas qu'ils sachent tous lire et écrire convenablement. Il y a quand même un problème. Dans l'enseignement élémentaire, on a constaté qu'au cours d'une scolarité du CP au CM2, le temps consacré à l'apprentissage de la langue pouvait varier du simple au triple. Ce n'est pas acceptable. Si on considère qu'il est impératif d'avoir cette maîtrise de la langue, il faut y consacrer du temps. Cela veut dire qu'on va sacrifier des choses. Je ne vois pas au nom de quoi, depuis des années, on charge la barque de l'École. Elle n'est pas chargée de tout apprendre, de tout faire. Ce n'est pas le rôle de l'École de créer un monde juste ou de susciter le développement économique. La vocation de l'École, c'est d'être une bonne École et d'être une École juste.

Propos recueillis par Claire Krepper



François Dubet

François Dubet est professeur de sociologie à l'université de Bordeaux et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (ÉHÉSS).

Il est membre du comité de rédaction de la revue «Sociologie du travail» et du comité scientifique de plusieurs autres revues. Il a écrit :

- «Injustices : l'expérience des inégalités au travail», *Seuil*, mars 2006.
- «L'École des chances. Qu'est-ce qu'une École juste ?», *Seuil*, 2004.
- «Le Rapport Langevin-Wallon» avec *Claude Allègre, Philippe Meirieu, Mille et une nuits*, 2003.
- «Le déclin de l'Institution», *Seuil*, 2002.



État des lieux

Une mise en œuvre balbutiante

> La scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, oui mais pour quoi faire ?

Certainement pas pour apprendre tout ce qu'il est possible de savoir. Cette logique nous a menés dans l'impasse actuelle. A contrario, le SE-UNSA milite de longue date pour que soit enfin défini ce qu'il n'est pas permis d'ignorer à la fin de la scolarité obligatoire. La loi d'orientation fixe le principe de l'acquisition par tous d'un socle commun de connaissances et de compétences, dont le contenu s'organise autour de sept piliers :

- la maîtrise de la langue française,
- la pratique d'une langue vivante étrangère,
- les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique,
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication,
- la culture humaniste,
- les compétences sociales et civiques,
- l'autonomie et l'initiative.

Imparfait car centré davantage sur l'encyclopédisme que sur les savoirs utiles et les compétences à faire acquérir par tous, ce texte fondateur implique des modifications lourdes dans l'organisation et les pratiques de la scolarité obligatoire. L'inspection générale relève qu'évaluer par compétences «nécessite une révision globale des programmes, une élucidation des compétences à évaluer, une clarification des évaluations à mettre en œuvre, une formation approfondie des enseignants pour leur permettre de changer leurs pratiques d'enseignement et d'évaluation, une information précise des familles. Chaque étape de ce processus est déterminante et peut engendrer des difficultés, lesquelles peuvent elles-mêmes se transformer en obstacles définitifs, empêchant de mener la réforme à terme»⁽¹⁾.



Or, deux ans après, où en sommes-nous ?

Quelques programmes revus à la va-vite, estampillés «socle commun», un livret de compétences fantomatique dépourvu des repères d'évaluation et des outils pédagogiques nécessaires, une note de vie scolaire aberrante, un apprentissage junior vite abrogé car foulant au pied la logique du socle, tel est le maigre bilan de la mise en œuvre du socle commun. L'empressement du précédent ministre a rendu impossible une réflexion aboutie sur des aspects concrets, mais essentiels tels que les PPRE⁽²⁾ ou le livret de compétences.

Les divers groupes de travail chargés de l'adaptation des programmes et de la production de repères pour l'évaluation (deux éléments clés pour la mise en œuvre du socle) ont été confrontés à un calendrier irréaliste qui ne leur a pas permis de répondre à la commande du ministre. L'expérimentation du livret personnel de compétences, document national dans lequel seront validées les compétences du socle commun acquises tout au long de la scolarité obligatoire, est lancée.

Renseigné successivement par l'enseignant de CE1, de CM2, le professeur



État des lieux

Il faut permettre à tous d'acquérir un socle commun de connaissances et de compétences.



rend très prudents quant à la mise à disposition effective des ressources nécessaires aux équipes. Le pire a cependant été évité puisque le ministère s'est rangé à l'avis du Syndicat en repoussant d'un an l'entrée en application du livret de compétences. La généralisation se fera donc en 2009 avec une prise en compte dans un nouveau brevet dont l'architecture n'est pas arrêtée !

Quant aux enseignants, leur scepticisme à l'égard d'un socle ficelé à la hâte grandit d'autant que, sur le terrain, le pilotage et l'accompagnement sont inexistantes pour l'heure. Ils voient surgir de nouvelles évaluations. Ils apprennent par voie de presse que le président, qui se pique d'éducation, de sport et de rythmes scolaires, impose une heure de sport en plus pour tous, tout en réduisant de deux heures l'horaire obligatoire

en primaire et envisage de faire de l'EPS un nouveau pilier du socle ! Le tout en se lançant dans un allègement des programmes du primaire.

En matière de mobilisation des équipes éducatives, la cause de l'acquisition par tous du socle méritait mieux ! Et pour couronner le tout, l'indicateur de performance « *proportion d'élèves maîtrisant en fin de troisième le socle commun* » apparaît pour la première fois dans le programme « *Enseignement scolaire public du second degré* » du projet annuel de performance annexé au projet de loi de finances pour 2008. Bref, on ignore en haut lieu comment évaluer les compétences, mais on entend bien ériger la maîtrise du socle en indicateur de performance. Cherchez l'erreur !

Pascaline Perrot

(1) Rapport juin 2007 : « *Les livrets de compétences, nouveaux outils pour l'évaluation des acquis* ».

(2) Plan personnalisé de réussite éducative.

En savoir



> La définition d'un socle commun de connaissances et de compétences est, depuis longtemps, une revendication du SE-UNSA. Logique, tant elle paraît consubstantielle à notre philosophie de l'École. Or, deux ans après le vote de la loi d'orientation, alors que se bousculent les annonces médiatiques du ministre de l'Éducation nationale et du président de la République, la mise en œuvre du socle commun est pour le moins balbutiante. C'est dans ce

contexte que nous avons décidé d'entamer une réflexion d'envergure sur les conditions de la réussite du socle, dont notre colloque national « L'École au défi du socle » constituera un point d'orgue.

Moment de réflexion collective, cette journée doit nous permettre d'identifier les enjeux du socle, de cerner ses implications pédagogiques concrètes, mais aussi d'affiner nos revendications.

Colloque national
L'École au défi du socle

16 janvier 2008



« L'École au défi du socle » : demandez le programme !

Accueillis par la faculté de médecine de Paris VII, nous ouvrirons notre colloque national par une intervention de François Dubet sur les enjeux du socle commun. La matinée se poursuivra par une table ronde autour du thème « *Le socle commun, levier du changement du système éducatif ?* ». Elle sera introduite par un exposé de Florence Robine et Alain Houchot^(*). Après le déjeuner, des témoignages d'évaluation par les compétences à l'école et au collège, dont celle conduite depuis cinq ans au collège expérimental Clisthène, introduiront une table ronde consacrée aux entrées pédagogiques possibles pour la mise en œuvre du socle. Un programme plutôt roboratif qui fera, assurément, avancer notre réflexion commune !

(*) Inspecteurs généraux, co-auteurs du récent rapport de l'inspection sur « *Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis* ».

principal de sixième et celui de troisième après avis du conseil de cycle ou du conseil de professeurs, ce livret devra s'accompagner d'un ensemble de mesures facilitant son appropriation par les enseignants.

Le SE-UNSA a demandé que des échelles

de compétences soient fournies, que des banques d'outils d'évaluation soient développées et que cette année soit mise à profit pour former tous les enseignants à cette nouvelle démarche d'évaluation. Mais la mise en place des PPRE, sans moyens ni formation, nous



L'évaluation des **compétences** une ambition pour l'École

> **Voilà un rapport qui tombe à point nommé ! Dans sa dernière livraison**, l'inspection générale s'est penchée sur la redoutable question des livrets de compétences, ces outils indispensables à la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences. On y découvre que ni l'importance des enjeux pour notre système éducatif, ni la grande complexité d'une entrée dans les apprentissages par les compétences ne sont éludées.

En attendant mieux, ce rapport constitue d'ailleurs une mise en perspective, y compris au plan théorique, des plus éclairantes. La contribution est d'autant mieux venue que, comme le rappellent fort justement les auteurs, l'évaluation par compétences est devenue l'horizon incontournable des systèmes éducatifs des pays développés. Bon nombre d'entre eux se sont déjà engagés dans cette voie. Elle correspond en effet à l'évolution socio-économique mondiale, aux recommandations de l'OCDE et de l'Union européenne, mais aussi aux développements des sciences de l'Éducation.

Le mérite de ce rapport est de préciser les contours fuyants de la notion de compétence. On retiendra ainsi que celle-ci repose sur «*la mobilisation, l'intégration, la mise en réseau d'une diversité de ressources*», que ces dernières, permettant de résoudre un problème, soient internes à l'individu (connaissances, capacités, habiletés) ou externes (tiers, documents, outils informatiques...). Pour Guy Le Boterf, spécialiste du développement de compétences dans le monde du management cité par les auteurs, «*la compétence ne réside pas dans les ressources à mobiliser, mais dans la mobilisation même de ces ressources. La compétence est de l'ordre du*



«La compétence ne réside pas dans les ressources à mobiliser, mais dans leur mobilisation même.»

savoir-mobiliser». Elle est donc aussi nécessairement située en référence à un contexte donné.

Ces deux caractéristiques se retrouvent dans la définition de compétence retenue par les instances européennes : «*on entend par compétence une combinaison de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées à une situation donnée*»^(*) et, in fine, dans la définition des sept compétences de base, ou piliers, du socle commun. Les auteurs soulignent à cet égard l'importance de la «rupture lexicale» que représente cette définition, puisque ce

qui était préalablement désigné comme des compétences par les textes officiels ne sont plus considérées comme telles : «*ces ex-compétences sont dorénavant classées parmi les capacités, ou les connaissances, voire les attitudes qui devront être acquises dans le cadre du socle*»...

Cette évolution appelle un effort important de clarification auprès des enseignants et des parents. En d'autres termes, elle génère d'immenses besoins de formation, qu'elle soit initiale ou continue. Il faut



Il faut penser bien au-delà de la durée de vie d'un cabinet ministériel...

refonder l'École. Comme le montrent les exemples internationaux analysés (Québec, Suisse, Belgique francophone...), l'organisation des enseignements selon la logique des compétences implique assurément une réforme de grande ampleur.

Au-delà de la définition du socle de compétences, cela nécessite en effet «une révision globale des programmes, une élucidation des compétences à évaluer, une clarification des évaluations à mettre en œuvre, une formation approfondie des enseignants pour leur permettre de changer leurs pratiques d'enseignement et d'évaluation, une information précise des familles. Chaque étape de ce processus est déterminante et peut engendrer des difficultés, lesquelles peuvent elles-mêmes se transformer en obstacles définitifs, empêchant de mener la réforme à terme», écrit l'inspection générale.

Le diagnostic ainsi posé correspond largement à l'analyse et aux revendications formulées par le SE-UNSA. Il vient souligner combien la mise en œuvre du socle pourrait conduire à une véritable refondation de l'École, en adéquation avec notre philosophie d'une scolarité commune à vocation émancipatrice, continue de trois à seize ans.

Conscients des difficultés, les inspecteurs

généraux se montrent prudents et préconisent une «révolution de velours», inscrite dans la durée. Traduction : bien au-delà de l'habituelle durée de vie d'un cabinet ministériel... «On ne peut réussir une mutation aussi importante que celle que représente la mise en place d'une évaluation par les compétences sans s'en donner le temps», écrivent les auteurs du rapport. C'est en s'engageant progressivement, en ciblant les expérimentations, en passant sans doute par des formes intermédiaires sans viser immédiatement une sorte de pureté conceptuelle, que l'évolution aura le plus de chance de se concrétiser. Si l'objectif de changer les démarches, les outils, de clarifier les fonctions de l'évaluation doit être affirmé avec détermination, la mise en œuvre doit pouvoir être inscrite dans le temps. Non pas pour la reporter ou la voir se dissoudre dans l'inertie du système, mais pour lui donner les chances d'une réalisation

effective. L'inspection identifie les hypothèses qu'il s'agira de lever si l'on souhaite réussir la mise en œuvre du socle commun et formule neuf recommandations dont :

- veiller à la cohérence de la mise en place du livret de compétences avec les autres dispositifs et évaluations ;
- réviser les structures, horaires, programmes, et pratiques pédagogiques ;
- donner les outils aux enseignants et développer la formation.

À la lecture de ces recommandations, la mise en œuvre du socle commun apparaît bien comme une mutation majeure de notre système éducatif. Aussi délicate que nécessaire, elle requiert du temps, un pilotage centralisé et l'adhésion de tous les partenaires. Bref, une véritable et grande ambition éducative. Le SE-UNSA jouera un rôle actif dans sa promotion...

Julien Maraval

(*) «Cadre européen des compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie» adopté par le Parlement européen le 26/09/06.

En savoir

> Textes de référence de l'Union européenne :

«L'Union doit devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale» (Conseil européen, Lisbonne, mars 2000). Pour mettre en œuvre cette déclaration, les chefs d'État ou de gouvernement ont souligné la nécessité d'assurer «non seulement une transformation radicale de l'économie européenne, mais aussi

un programme ambitieux en vue de moderniser les systèmes de sécurité sociale et d'éducation».

En 2002, ils sont allés plus loin encore en précisant que les systèmes d'éducation et de formation européens devaient devenir une référence de qualité au niveau mondial d'ici à 2010.

«Éducation et Formation 2010» est le programme intégré qui sous-tend la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne dans les domaines de l'Éducation et de la formation.

http://ec.europa.eu/education/policies/2010/et_2010_fr.html



«Les contenus de l'enseignement secondaire dans le monde : état des lieux et choix stratégiques», rapport rédigé par R.F. Gauthier pour l'Unesco qui construit une base de réflexion solide et dégage des orientations et des directives concrètes.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001475/147570f.pdf>



Le site du collège expérimental Clisthène à Bordeaux, <http://clisthene.net.free.fr/>, sur lequel on consultera, entre autre et avec intérêt, le rapport d'étape de 2005. http://clg.clisthene.bordeaux.ac-bordeaux.fr/fr/le_projet/le_rapport_d_etape_2005.html



La lettre d'information n°10 de juin 2005 du Service de veille scientifique et technologique de l'INRP : «Standards, compétences de base et socle commun» <http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/juin2005.htm>



En direct

L'expérimentation bordelaise

> **Septembre 2007. Au pied des barres de la cité du Grand Parc,**

l'équipe de Clithène fait sa rentrée. Dans ce collège expérimental de l'agglomération bordelaise, les enseignants développent depuis cinq ans les outils d'une évaluation par compétences. Un choix qui se trouve au cœur du projet de Géraldine Marty et Jean-François Boulagnon, les deux fondateurs de ce collège pas comme les autres.

C'est la volonté résolue de mettre en œuvre une pédagogie réellement différenciée, au service de la réussite des élèves, qui les a conduit à repenser leurs pratiques à l'aune des compétences. «Dès l'ouverture de Clithène, rappelle Pierre-Jean Marty, professeur de sciences expérimentales, nous avons fabriqué des grilles d'objectifs disciplinaires, regroupées par grands champs de compétences. C'était un travail indispensable à la pédagogie de projet que nous sou-

haitions valoriser. Depuis, la réflexion s'est affinée et les outils se sont perfectionnés. Des référentiels recensent désormais pour chaque niveau les compétences disciplinaires et interdisciplinaires attendues, sans oublier les compétences transversales, ou transdisciplinaires, comme, par exemple : «lire, comprendre et respecter une consigne», susceptibles d'être travaillées et donc évaluées par tous les membres de l'équipe».

Bien loin du gadget, l'évaluation

par compétences fonde à Clithène un ensemble de pratiques pédagogiques qui permettent de mieux cibler les besoins des élèves, et donc de renforcer leurs acquisitions. Prenant exemple sur les feux tricolores, l'équipe a retenu trois niveaux de maîtrise des diverses compétences correspondant à autant de couleurs : celles-ci sont notées en vert si elles sont acquises, en orange

quand elles sont en cours d'acquisition, et rouge pour les non acquises. «L'évaluation par compétences est un bon moyen pour aider les élèves», explique Vincent Guédé, le professeur d'histoire-géo. «Ils savent de façon plus fine quelles sont nos attentes : au lieu d'une note unique et brute, ces compétences évaluées dessinent la route de l'élève qui veut progresser. Au passage, cela nous oblige aussi à préciser nos consignes, ce qui est bénéfique à la fois pour nous et pour les élèves». Surtout, la connaissance des compétences réellement acquises par les élèves permet de différencier véritablement la pédagogie au plus près de leurs besoins. Les enseignants proposent ainsi des évaluations formatives différentes selon le degré d'acquisition de la compétence travaillée. Et lorsque les enseignants souhaitent un travail de groupes, ils peuvent choisir de les constituer en fonction de la complémentarité de

En savoir



> **Clithène accueille un public** aux deux tiers issu du quartier populaire bordelais du Grand Parc, faisant ainsi la démonstration qu'un collège alternatif peut fonctionner à destination d'élèves «ordinaires». L'originalité du projet repose en grande partie sur un emploi du temps

modulable. Respectueux des principes de la chronobiologie, les fondateurs de Clithène ont institué un temps d'accueil du matin. Cette demi-heure quotidienne fonctionne comme un sas entre le dehors et le dedans et permet l'installation d'un climat propice aux apprentissages. La journée d'un «Clithénien» est divisée en tiers pour diversifier au maximum les formes d'apprentissage. Un tiers du temps est, consacré aux disciplines générales (le matin), un tiers à l'interdisciplinarité, un tiers aux formations artistique, sportive, technologique sous la forme d'ateliers trimestriels. Sur ces principes, l'emploi du temps demeure modulable et mobile. C'est ainsi que la durée du cours de français des sixièmes varie d'un lundi à l'autre, et qu'une semaine interdisciplinaire vient bousculer les frontières toutes les six semaines. Cette réflexion sur les temps de l'élève est inséparable de celle conduite sur les modalités d'apprentissage. Très diversifiées (travail en groupe, individuel, en binôme, en classe entière...), elles permettent à l'élève d'endosser plusieurs rôles et de consolider ses acquisitions. Et les résultats sont là, comme l'attestent les excellents taux de réussite affichés au brevet !



Frappé par le chômage, le quartier

du Grand Parc concentre une population défavorisée. Jusqu'ici, les familles aisées sectorisées sur le collège de la cité cherchaient à obtenir des dérogations ou fuyaient vers le privé.

Grâce à son projet et à ses résultats, Clithène a réussi à renverser la tendance et affiche même 4,25 demandes pour une place à l'entrée en sixième ! Cette attractivité inédite a permis de remporter le pari de la mixité sociale.

En juin 2007, Clithène a obtenu

le score mirobolant de 96% de réussite au brevet, dont 55% avec mention. Rappelons que ce résultat, le plus élevé de Gironde, est obtenu avec des élèves dont plus de la moitié appartiennent aux catégories socioprofessionnelles défavorisées.



Le collège expérimental de Clithène est situé au pied des barres de la cité du Grand Parc.

leurs compétences en veillant à ce qu'il y ait des «rouges», «oranges» et «verts» dans chaque groupe. Une méthode qui a fait ses preuves, souligne Jean-François Boulagnon, et qui permet de développer la co-formation.

Outil pédagogique pour l'équipe, l'évaluation par compétences fait partie intégrante du bilan trimestriel, et donc de la relation à l'élève et à sa famille. Très différent d'un bulletin traditionnel, celui d'un élève de Clithène comporte une mine de renseignements dressant un véritable bilan de compétences. Par souci de lisibilité, seules cinq compétences fondamentales par discipline ont été retenues. Elles viennent utilement compléter la moyenne trimestrielle en précisant le degré d'acquisition de telle ou telle compétence (par exemple, «changer le point de vue d'un récit» en français, quatrième).

Grâce à ce diagnostic fin, l'équipe est en mesure de proposer des conseils

précis qui se retrouveront au cœur du contrat de progression systématiquement rempli pour chaque élève à l'issue du conseil de classe.

Les compétences transversales de travail («je participe à l'oral de façon réfléchi») et de conduites sociales («je suis autonome dans mon travail») ne sont pas oubliées et font l'objet d'une évaluation double, l'élève devant poser sa propre appréciation en regard de celle de l'équipe. Jusqu'ici, l'évaluation des compétences se faisait en parallèle avec la notation traditionnelle. Mais, fort des résultats déjà obtenus, Clithène est décidé à franchir une nouvelle étape. Depuis cette rentrée, l'équipe a choisi de ne plus donner de notes en sixième et, donc, d'évaluer toute l'année par compétences dans toutes les matières. Au terme de l'expérience, un bilan permettra d'envisager le développement de l'expérience au niveau cinquième.

Autant dire qu'à Clithène, on a un petit temps d'avance sur le ministère...

Julien Maraval



Elle en dit

> Claire Krepper, secrétaire nationale.

La mise en œuvre d'un socle commun de connaissances et de compétences est une revendication portée, depuis longtemps, par le SE-UNSA. Elle est en adéquation avec notre philosophie d'une École commune à vocation émancipatrice et continue de trois à seize ans. C'était déjà cette philosophie qui fondait le projet d'«École fondamentale» porté par nos prédécesseurs dans les années 1970. La garantie à tous d'un bagage commun acquis tout au long de la scolarité obligatoire a des conséquences importantes pour l'École. Tous les enseignants, quel que soit le niveau où ils enseignent, de la maternelle au lycée, concourent à un même objectif et la continuité éducative est inscrite au cœur de la logique du socle.

Oui, tous les enseignants font bien le même métier. Leur formation doit prendre en compte cette dimension commune. Le socle commun, c'est aussi le refus de toute sélection précoce, dont on sait qu'elle est socialement discriminante.

Ce doit être aussi la rupture avec une définition des contenus jusqu'ici marquée par les attentes de l'aval, plutôt que par la réalité des capacités d'apprentissage des élèves et par le développement de compétences, conçues comme des «savoir-agir».

C'est également une évaluation positive et progressive des acquis des élèves, qui ne stigmatise pas l'échec et qui renforce l'estime de soi. On sait comment, lors de la mise en place du collège unique, le pouvoir politique a choisi un collège calqué sur le lycée plutôt que dans la continuité de l'école primaire. Une chance historique a alors été manquée. Avec le socle commun, nous sommes de nouveau à un tournant. Cette fois, l'École ne doit pas le rater, sous peine de voir se creuser encore les inégalités et les fractures.